

Procédure

Surveillance HQT installée sur l'équipement du producteur privé

1. Procédure

1. Le producteur doit fournir un schéma C.A. signé et scellé du circuit de surveillance HQT. Le producteur doit se référer au schéma normalisé *HQT-PROD-PRIVE* pour la portion du circuit à l'intérieur de l'armoire de surveillance HQT. Le schéma doit représenter le circuit au complet, des transformateurs de mesure de courant et de tension jusqu'au compteur de surveillance HQT.
2. Le schéma C.A. doit être approuvé par le groupe Mesurage.
3. Le producteur doit commander et installer l'armoire de surveillance HQT, dont les dimensions sont spécifiées par le groupe Mesurage.
4. Le producteur doit contacter le groupe UMES pour la livraison de l'équipement de surveillance HQT et l'équipement du schéma normalisé *HQT-PROD-PRIVE*.
5. Le producteur doit effectuer l'installation du circuit de surveillance HQT au complet, incluant l'installation à l'intérieur de l'armoire de surveillance HQT. **L'installation du circuit de surveillance HQT doit être terminée avant l'installation du mesurage aux fins de facturation.**
6. Le technicien Mesurage effectue une inspection de l'installation de surveillance HQT. L'installation doit être conforme avec le schéma C.A. fourni par le producteur. L'inspection doit être coordonnée avec l'installation du mesurage aux fins de facturation.

Ingénierie, processus technique et pilotes
Infrastructure de mesurage avancé
Hydro-Québec Distribution
Division d'Hydro-Québec